



Paris, le 16 mai 2018

Mme Marie SAVINAS  
Directrice des Ressources Humaines  
de l'EPIC SNCF  
Campus Wilson  
9 rue Jean-Philippe Rameau  
CS 20012  
93212 SAINT DENIS

**Objet : Préavis de grève**

**Madame la Directrice,**

Les Organisations Syndicales CGT-UNSA et CFDT vous ont déposé le 7 mai dernier une Demande de Concertation Immédiate portant sur l'emploi au sein de l'EPIC SNCF. La réunion de concertation qui s'est tenue le 9 mai dernier a mis en évidence que la seule feuille de route de l'EPIC est le plan de performance des fonctions transverses, qui n'est rien d'autre qu'une purge de l'emploi.

Les suppressions d'emplois dans les APF, sous couvert de la mise en place du « guichet unique » et de l'externalisation de la plateforme téléphonique, en sont la parfaite illustration. De même, les échanges que nous avons pu avoir sur le volume des effectifs SUGE ont mis en évidence que les Cadres d'Organisation sont loin d'être tenus au regard des « contractualisations » avec les régions (PACA/RAA/Hauts de France).

En outre, le volume d'heures contractualisées et non réalisées est aussi la résultante de ce manque d'effectifs.

Enfin, les doutes et les inquiétudes quant à l'avenir d'Optim' Services n'ont pas été levés, loin s'en faut. Il faut dire que les dirigeants de cette Direction ne cachent même plus le fait qu'ils travaillent à des scénarii de filialisation qui pourraient prendre la forme d'un GIE (Groupement d'Intérêt Economique). Ces perspectives sont clairement inacceptables pour nos organisations syndicales.

Pour toutes ces raisons, les Organisations Syndicales de Cheminots CGT, UNSA et CFDT vous déposent, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, un préavis de grève couvrant la période du Mardi 22 Mai 2018 à 20h00 jusqu'au Vendredi 25 Mai 2018 à 7h55.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des salariés de l'EPIC SNCF ainsi que ceux appelés à les remplacer. Il est motivé par les points suivants :

- Demande d'un plan stratégique ambitieux se traduisant par un processus de recrutements d'au moins 400 agents à statut afin de recréer des synergies dans les fonctions transverses et support de l'EPIC SNCF ;
- Maintien des 220 emplois prévus d'être supprimés au budget 2018 ;
- Création d'emplois médicaux-sociaux et recrutement de personnels ;

- Maintien et création de brigades Suge en proximité : augmentation du Cadre d'Organisation de 300 emplois au minimum et couverture de ces nouveaux besoins par autant de recrutements à statut ;
- Recrutements de personnels au statut dans la filière RH pour l'amélioration des conditions de travail et faire cesser les risques psycho-sociaux et les risques de burn-out dus à l'accroissement des charges de travail depuis plusieurs années ;
- Des garanties concernant le statut d'Optim'Services et de ses différentes directions dans le cadre des évolutions de la « gouvernance » de l'EPIC SNCF.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Madame la Directrice, nos salutations respectueuses.

CGT

Laurent BRUN



UNSA

Roger DILLENSEGER



CFDT

Nicolas ROISSARD

